

#39

CORNAVIRUS

Point

FO
DGFIP

3 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU DE LA VISIO-CONFÉRENCE DU 3 NOVEMBRE À 10H00

En préambule de cette conférence, le Directeur Général a fait quelques annonces sur plusieurs points en réponse aux demandes des organisations syndicales restées en attente depuis la conférence de jeudi dernier.

En premier lieu, il a indiqué avoir bien reçu le courrier intersyndical lui demandant par écrit un moratoire sur les réformes en cours. Pour information, ce courrier ([lettre ouverte](#)) est visible sur les sites web nationaux des organisations syndicales signataires dont **F.O.-DGFIP**. Par parallélisme des formes, il s'est engagé à répondre par écrit ce qui, d'après ses propos, ne changera pas fondamentalement la teneur de la réponse déjà donnée oralement jeudi dernier.

Son deuxième point concernait le niveau de télétravail sur la DGFIP. Il a considéré comme satisfaisante la proportion de télétravailleurs dans les services centraux et les directions nationales spécialisées et très largement perfectible dans le réseau. A ce titre, il nous a informés de l'avancement des

travaux sur un protocole très simple de télétravail en situation de crise qu'il nous fera parvenir prochainement.

En troisième point, il nous a déclaré avoir entendu les demandes concernant l'indemnisation des stagiaires dans les écoles obligés de suivre leur formation à distance compte tenu du contexte sanitaire. Cette indemnisation sera donc maintenue et accordée également aux stagiaires classés personnes vulnérables qui, étant à distance depuis le début de la scolarité, en étaient exclus.

Ainsi, l'insistance de **F.O.-DGFIP** sur ce point lors de la précédente visioconférence et son intervention à propos de l'octroi de l'indemnisation aux stagiaires suivant la formation à distance dès le Comité Technique de Réseau du 6 octobre dernier a fini par payer.

Il est ensuite revenu sur le nécessaire respect des mesures sanitaires dans les services compte du nombre de cas avérés de Covid qui augmente dans les services tout comme

celui des collègues cas contact et donc placés en « septaine ».

Pour information, le nombre de cas avérés s'élevait à 384 jeudi de la semaine dernière contre 322 la semaine précédente. Nous devrions recevoir l'information pour cette semaine jeudi ou vendredi.

Enfin, et pour répondre toujours à une demande formulée la semaine dernière des ASA seront accordées aux personnels cas contact ainsi qu'en cas de fermeture de l'école de leurs enfants.

A l'ouverture de la discussion, plusieurs OS, dont **F.O.-DGFIP**, sont revenues sur les sujets abordés par le Directeur Général en début de séance : moratoire sur les réformes en cours et télétravail notamment.

Nous avons ensuite abordé l'accueil du public, la maintenance Hélios, les plates formes DGFIP-ACOSS, les difficultés de connexion des stagiaires et le plan vigipirate.

Débat sur le moratoire des réformes :

Le refus du Directeur Général sur une suspension des réformes en cours a fait l'objet d'un échange quelque peu tendu.

Pour **F.O.-DGFIP**, nous lui avons indiqué très fermement que les exigences dans la période ne pouvaient pas demeurer à sens unique ce qui semble pourtant le cas.

En effet, si, et c'est légitime, il attend des personnels, comme lors du premier confinement, un niveau d'engagement permettant à la DGFIP de tenir sa place alors, il doit comprendre que les personnels et, c'est tout aussi légitime, attendent de lui une réelle prise en compte de leurs contraintes. Or, vouloir à tout prix regrouper des postes et services avec démenagement à la clé d'ici le 1^{er} jan-

vier 2021 n'est pas forcément ce qu'on peut faire de mieux dans le contexte actuel pour éviter d'en rajouter.

De plus, les services RH locaux, déjà mis à mal par la création des CSRH, éprouvent et c'était prévisible, de réelles difficultés dans l'accompagnement des agents en cause.

Il apparaît en effet, que des collègues ont été sommés de choisir en trois semaines soit de suivre leur mission soit de se repositionner sur une autre fonction parce que maintenant le temps manque et qu'il faut aller vite.

Il n'est pourtant pas nécessaire de sortir d'une grande école pour comprendre que d'une telle pression rien de bon ne peut sortir pour les personnels comme pour l'administration.

Eh bien, le Directeur Général, qui pourtant sort d'une grande école, ne le comprend pas ou plutôt feint de ne pas le comprendre. Ah dogmatisme, quand tu nous tiens !

Prenant prétexte de notre opposition affirmée au NRP, le Directeur Général se refuse à prendre davantage de temps au motif que les agents seraient en attente de leur nouvelle affectation.

Pour le 1^{er} janvier prochain, il nous semble que les choses auraient pu être pensées avant mais qu'importe, ce sont au final, les personnels qui feront les frais de la précipitation.

La vérité réside surtout dans le fait que le Directeur Général souhaite cranter la réforme afin qu'elle devienne irréversible.

Télétravail :

Nous sommes ensuite revenus sur le delta important entre le pourcentage de télétra-

vailleurs dans les services centraux et les DNS d'un côté et dans le réseau de l'autre. Il peut certes s'expliquer pour partie par la nature des applications utilisées en centrale et dans les DNS qui sont davantage « télétravaillables » mais, pas au point de justifier une telle différence.

A ce stade, les éléments dont nous font état les militants sur le terrain fournissent un autre type d'explication : la réticence des directions locales et des chefs de services.

Trop d'agents ayant demandé à bénéficier de cette disposition ont essuyé un refus alors même que du matériel était disponible. Pire, une direction locale dont nous tairons le nom, s'est mise en tête de refuser le télétravail le mercredi car : « les agents en profiteraient pour garder leurs enfants » (sic).

Autrement dit, le soupçon larvé selon lequel les télétravailleurs ne travailleraient pas vraiment à la vie dure.

Nous avons exigé que tous les collègues qui veulent et qui peuvent télé-travailler puissent le faire, la seule limite devant être le matériel disponible.

A ce propos, de sérieuses difficultés d'approvisionnement en ordinateurs portables commencent et sans en être à la pénurie, la Direction Générale indique commander plus qu'elle ne reçoit ce qui semble logique puisque tout le monde est en recherche de ce type de matériel.

Accueil du public :

Lors de la précédente visioconférence, le Directeur Général avait indiqué que l'accueil du public se ferait désormais sur rendez-vous.

Or, dans des directions locales, les consignes sont pour le moins contradictoires : la di-

rection locale dit accueil sur rendez-vous uniquement, les chefs de CFP disent accueil normal du public le matin et sur rendez-vous l'après midi.

Le Directeur Général, en réponse à notre questionnement s'est engagé à faire le tour des pratiques locales et à revenir vers nous.

Maintenance Hélios :

Une maintenance Hélios très lourde soit un changement des serveurs est prévue vers mi – novembre. L'application sera en conséquence indisponible pendant une durée évaluée à deux jours.

Certaines directions locales prévoyaient soit de maintenir les agents en poste soit de leur faire poser des congés.

Nous sommes intervenus pour demander qu'ils puissent être placés en ASA. Pour **F.O.-DGFIP**, les obliger à rejoindre leur poste de travail pour ne pas pouvoir travailler n'aurait déjà pas de sens en temps normal, et encore moins dans le contexte sanitaire.

Les contraindre à poser des congés pour rester chez eux n'est pas plus acceptable.

Nous avons eu le sentiment d'être entendus même si la réponse demeure floue et demande confirmation.

Difficultés de connexion pour les stagiaires :

Hier de nombreux stagiaires ont éprouvé des difficultés à se connecter pour suivre les cours à distance. Et, que croyez-vous qu'il arrivât ? Leur mail adressé à l'ENFiP pour signaler ce dysfonctionnement et demander de l'aide est resté sans réponse.

En revanche, ils ont été destinataires d'un

mail dans la soirée les invitant à justifier leur absence au cours en ligne.

Pour **F.O.-DGFIP**, certes la situation est compliquée pour tout le monde, mais si ce genre de zèle contre-productif pouvait être évité, nous aurions déjà évacué quelques difficultés. Tel est le message que nous avons délivré au Directeur Général.

Plates-formes DGFIP/ACOSS :

Deux plateformes téléphoniques répondant à des questions simples tant sur les sujets fiscaux que sociaux pour soutenir les entreprises en difficulté fonctionnent depuis la semaine dernière dans les CIS de Lille et Nancy.

Après un démarrage en douceur selon le Directeur Général, soit 1 000 appels par jour et un taux de décroché de 95%, la montée en puissance aboutit à multiplier par 5 le nombre d'appels ce qui fatalement détériore le taux de décroché qui avoisine maintenant les 25%.

En conséquence de quoi, le Directeur Général envisagerait l'ouverture d'une troisième plateforme de ce type.

Si une gestion plus respectueuse des personnels dans le cadre d'une meilleure anticipation pouvait ce coup ci être au rendez-vous ([voir compte rendu de la précédente vi-](#)

[sioconférence](#)), ce serait de nature à éviter quelques difficultés et c'est un euphémisme. Enfin, dans le cadre du plan vigie pirate, tous les systèmes d'alarme, de vidéo surveillance et d'évacuation doivent être vérifiés afin de s'assurer qu'ils fonctionnent parfaitement.

En conclusion de cette visioconférence, nous pouvons dire que, dans l'esprit du Directeur Général, la DGFIP tourne à 100 % et en conséquence les réformes aussi.

Pour **F.O.-DGFIP**, la priorité demeure la protection des agents et le respect des mesures sanitaires y compris la fermeture de sites pour éviter la propagation du virus et ce, sans atermoiements ce qui est encore trop souvent le cas.

Le Directeur Général persiste à agir en gros comme s'il ne se passait rien. Il oublie qu'en dehors de la DGFIP, le confinement existe bel et bien et qu'en dehors de l'autorisation d'aller travailler, les libertés publiques sont sérieusement écornées et qu'il faut parfois savoir lâcher du lest pour éviter le durcissement des positions.

Signalez toute difficulté par courriel à contact@fo-dgfip.fr



POUR ME PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES, JE RESPECTE LES GESTES BARRIERES



**TOUSSER OU ETERNUER
DANS SON COUDE OU
DANS UN MOUCHOIR**



**SE LAVIER TRES
REGULIEREMENT
LES MAINS**



**SALUER SANS SE SERRER
LA MAIN, EVITER LES
EMBRASSADES**



**LIMITER
LES REGROUPEMENTS**



**RESTER A LA MAISON,
LIMITER LES
DEPLACEMENTS**